

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 43 + hebdos**

Investissements routiers et aéroportuaires 2015-2017

Les ministres Robert Poëti et Pierre Arcand annoncent les investissements en transport sur la Côte-Nord pour les deux prochaines années

Baie-Comeau, le 18 juin 2015 – Le ministre des Transports, M. Robert Poëti, et le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministre responsable du Plan Nord et ministre responsable de la région de la Côte-Nord, M. Pierre Arcand, annoncent aujourd'hui des investissements totaux de plus de 257 millions de dollars sur le réseau routier de la Côte-Nord au cours de la période 2015-2017, dont 53,5 millions proviennent du Fonds du Plan Nord. À ces investissements s'ajoute un montant de près de 9,7 millions pour les infrastructures aéroportuaires de L'Île-d'Anticosti et de la Basse-Côte-Nord.

Le maintien des actifs routiers au cœur des préoccupations

« Ces importants investissements permettent au Ministère de poursuivre le travail entrepris depuis quelques années pour assurer le maintien des actifs sur la Côte-Nord. Le bilan de l'état des chaussées et des structures ne cesse de s'améliorer, et nous continuerons de déployer des efforts afin d'assurer la qualité des infrastructures dans la région », a indiqué le ministre des Transports.

« Je me réjouis de ces investissements qui permettront à la population de compter sur un réseau de transport sécuritaire et efficace, tout en faisant travailler des centaines de personnes dans les chantiers de construction de la région », a pour sa part mentionné le ministre responsable de la région de la Côte-Nord.

Au cours des deux prochaines années, le Ministère entreprendra notamment la reconstruction de la route 138, à la hauteur de la côte Arsène-Gagnon, située à Sacré-Cœur, et aux Bergeronnes. Des interventions sur différentes structures sont aussi planifiées, notamment la réfection du pont de la rivière Godbout et la réfection de différentes structures entre Sept-Îles et la rivière Pigou.

Une sécurité améliorée et des bénéfices concrets liés au Plan Nord

L'amélioration de l'ensemble du réseau routier passe aussi par un objectif d'amélioration de la sécurité routière. À cet effet, le Ministère procédera, entre autres, à des travaux issus du Programme d'amélioration de la route 389, pièce majeure en matière de transport dans le déploiement du Plan Nord. Des chantiers seront entrepris sur différents secteurs de la route 389

entre les kilomètres 22 et 212 et entre les kilomètres 240 et 254. « Dès cette année, les bénéfices collectifs liés au Plan Nord seront concrets pour les Nord-Côtiers. En améliorant la route 389, ce sont les secteurs miniers, énergétiques et touristiques de la région qui se voient mis en valeur », a rappelé M. Pierre Arcand.

Toujours en ce qui a trait au Plan Nord, le projet de prolongement de la route 138 sur la Basse-Côte-Nord continuera de se développer d'ici 2017. À cet effet, la priorité sera mise sur les études préalables à la construction entre Kegaska et La Romaine, ainsi qu'entre La Tabatière et Tête-à-la-Baleine. « Je m'engage à faire en sorte que les étapes de réalisation de ces projets se fassent rondement. Le désenclavement des localités de la Basse-Côte-Nord est un dossier prioritaire pour moi. Si la machinerie n'est pas sur le terrain au cours des prochains mois, ça ne veut pas dire que le projet n'avance pas », a tenu à préciser le ministre Robert Poëti.

Soulignons que le Ministère poursuivra également les chantiers entrepris au cours des dernières années, dont le projet d'asphaltage sur la route 389 entre les kilomètres 75 et 101.

« La sécurité routière est une priorité qui ne peut faire l'objet d'aucun compromis. L'ensemble des investissements présentés aujourd'hui permet d'offrir un réseau routier régional performant, qui joue pleinement son rôle de soutien au développement économique. J'invite les usagers de la route à la plus grande prudence dans les zones de chantiers de façon à garantir leur sécurité et celle des travailleurs qui s'y trouvent », a soutenu le ministre des Transports.

Près de 9,7 M\$ pour les aéroports de la Côte-Nord

Le Ministère investira 9 694 000 \$ dans les infrastructures aéroportuaires de la Côte-Nord. « Les intentions de notre gouvernement pour améliorer l'accès au Nord québécois ont toujours été claires. Dans cette perspective, des investissements majeurs dans nos aéroports deviennent incontournables », a souligné le ministre Robert Poëti.

Notamment pour 2015-2017, la piste de l'aéroport de Tête-à-la-Baleine fera l'objet de travaux de réfection de même que l'aérogare de Port-Menier. De plus, les barrières de protection des aéroports de La Romaine et de Saint-Augustin seront reconstruites.

« Le transport aérien joue un rôle crucial dans les communautés de la Basse-Côte-Nord, ainsi qu'à Port-Menier. Il vise les déplacements des personnes mais également des denrées essentielles. En tant que ministre responsable de la région, je suis fier de soutenir ces projets en transport aérien. En investissant dans ces infrastructures, c'est la qualité de vie de tous les résidents de la Côte-Nord qui en sera améliorée », a conclu le ministre Pierre Arcand.

Les détails des investissements sont disponibles sur le [site Web du Ministère](#).

Sources :

Anne-Catherine Couture
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Transports
Tél. : 514 601-8415

Véronique Normandin
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Énergie et des
Ressources naturelles, ministre responsable du
Plan Nord et ministre responsable de la région de
la Côte-Nord
Tél. : 418 643-7295

Pour information :

Direction des communications
Ministère des Transports du Québec
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724